

RÉPUBLIQUE FRANC LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRA

Envoyé en préfecture le 01/07/2021 Recu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le 01/07/2021

ID: 030-213000037-20210701-DCM202155-DE

DÉPARTEMENT DU GARD COMMUNE D'AIGUES MORTES

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 30 JUIN 2021

Réf: DCM/2021-55/4.1/30-06

| | re de membr conseil muni | |
|----------------|-----------------------------|--|
| En Exercice | Présents | Qui ont pris part à la délibération |
| 29 | 21 | 29 |

Date de la convocation : 22-06-2021 Notifiée aux élus le : 24-06-2021 Date de l'affichage: 24-06-2021

L'an deux mille vingt et un, Le TRENTE JUIN À 17H30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, Salle OUSTAOU, sous la présidence de Monsieur Pierre MAUMEJEAN, Maire d'Aigues-Mortes.

ÉGALEMENT PRÉSENTS: Gilles TRAULLET, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean-Claude CAMPOS, Josiane ROSIER-DUFOND, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Régis VIANET, Christian LAPISARDI, Janine LHUILLIER, Christian GROUL, Stéphanie PIERRON, Yves GRAS, Andrée DAMOUR, Michele PALLARES, Joachim RAMS, Olivier BERTRAND, Carine VANDERBISTE et Stéphane PIGNAN

Absents ayant donné procuration: Maguelone CHAREYRE à Régis VIANET, Christine DUCHANGE à Michele PALLARES, Alain BAILLIEU à Christian GROUL, Nathalie LALLOUETTE à Andrée DAMOUR, Jean-Claude BASCHIOU à Christian GROUL, Michel AUSSANAIRE à Pierre MAUMEJEAN, Cédric BONATO à Joachim RAMS, Maryline POUGENC à Joachim RAMS

Absent non-représenté : Néant

Secrétaire de séance : Michèle PALLARES

OBJET:

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur: Marielle NEPOTY

Afin de répondre aux besoins de service, il apparaît nécessaire de modifier le tableau des effectifs en procédant aux changements suivants : - 1 agent de Maîtrise principal à temps complet. Il s'agit de la création d'un emploi permanent qui viendra en substitution à un emploi occasionnel crée au printemps dernier pour répondre à un besoin du service de l'urbanisme.

Le conseil municipal est invité à délibérer

Le conseil municipal, ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré à la majorité,

Adopte la proposition

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Date de publication, certifiée exécutoire, le 01/07/2021

Le Président de séance, Pierre MAUMEJEAN

Pour le Maire par Délégation Maire d'Aigues-Mortes Le Directeur Général des Services,

Christophe BARONI

RESULTAT DU VOTE:

| Délibération 2021-55 MODIFICATION DU DES EFFECTIFS | CONTRACTOR AND AND INTERIOR | DU TABLEAU | Pour : | 27 | Majorité municipale + C. BONATO, M. POUGENC, J. RAMS et S. PIGNAN |
|--|-----------------------------|------------|-------------|-------|---|
| | | Contre: | 0 | Néant | |
| | | _ | Abstention: | 2 | O. BERTRAND et C. VANDERBISTE |

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication

Hôtel de Ville - Place St Louis 30220 AIGUES MORTES Tel. 04.66.73.90.90. Fax: 04.66.53.86.09